

PS et UMP sonnent le glas du gaz de schiste

Le gaz de schiste est en sursis. Son exploitation sur le territoire français pourrait être proscrite après examen le 12 mai d'une proposition de loi socialiste. L'UMP et Jean-Louis Borloo sont sur la même ligne.

« Peut-être bien qu'un jour, "Gasland" s'étendra audelà de mon jardin, jusqu'au vôtre ». Sur ce lugubre avertissement finit Gasland : le scandale de l'eau contaminée, documentaire de l'américain John Fox sur les dangers de l'exploitation du gaz de shiste, diffusé lundi soir sur Canal +. Que le réalisateur se rassure, le débat sur le gas de schiste a déjà franchi l'Atlantique et investit l'hémicycle du Palais Bourbon à Paris.

Dès le 12 mai prochain, l'interdiction de l'exploitation de ce gaz et l'abrogation des permis existants sera examinée à l'Assemblée, sous forme d'une proposition de loi socialiste. Le groupe UMP vendredi et Jean-Louis Borloo lundi, ont chacun déposé une proposition dans le même sens.



Manifestation contre le gaz de schiste, à Doue (77) le 5 mars SIPA

« L'exploration et l'exploitation de gaz et d'huile de schiste sont interdites sur le territoire national », mentionne le texte des députés PS et apparentés inscrit à l'ordre du jour. « Sous réserve de décision de justice ayant acquis autorité de chose jugée, tout permis exclusif de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux est abrogé », ajoute le président du groupe PS Jean-Marc Ayrault.

Borloo dans le camp des « anti »

Le bannissement définitif de ce gaz naturel fait donc l'objet d'une belle unanimité à l'Assemblée. Outre les pressions continues des écolos et des associations depuis des mois, *Gasland* y serait-il pour quelque chose ? Il est vrai que le film de Knox, qui sort dans les salles obscures de l'hexagone dès mardi, dresse un portrait cauchemardesque de cette industrie gazière. Et surtout de la méthode d'extraction en question, dite de « *fracturation hydraulique* », utilisée depuis 2000. Elle consiste à injecter dans les couches géologiques un mélange d'eau et de produits chimiques à très forte pression : la roche se fracture et le gaz libéré remonte à la surface. Efficace mais très polluant pour les nappes phréatiques et l'eau potable du sous-sol.

« Je pense qu'il doit y avoir un très large consensus sur ces questions », a jugé Bernard Accoyer, le président de l'Assemblée nationale. Jean-Louis Borloo, qui semble oublier avoir lui-même délivré des permis d'exploitation en tant qu'ancien ministre de l'Ecologie, sera donc pardonné.